

Discussions budgétaires: les distilleries belges mettent les achats transfrontaliers à l'agenda des politiques

Les producteurs belges de spiritueux ont organisé un speed dating avec une quinzaine de responsables politiques pour réclamer un cadre fiscal plus équitable : une baisse des droits d'accise et une compensation en cas d'augmentation de la TVA.



Bruxelles, le 24 septembre – Plusieurs distilleries belges, dont Braeckman Distillery, La Martiniquaise, Stokerij De Moor, Gervin, FX-De Beukelaer, Grandes Distilleries de Charleroi et Craywinckelhof, se sont entretenues ce midi avec une série de représentants politiques sur les causes et l'impact persistant des achats transfrontaliers.

En 2015, le gouvernement a augmenté les droits d'accise dans l'espoir de générer 220 millions d'euros de recettes supplémentaires par an. **Dix ans plus tard, les recettes des accises sur l'alcool sont 33 millions d'euros en deçà du niveau d'avant l'augmentation^[1].** Pendant ce temps, les achats transfrontaliers se sont stabilisés à un niveau élevé. **En 2025, les Belges ont dépensé plus de 98 millions d'euros pour l'achat de boissons alcoolisées dans les pays voisins^[2].**

En cette période de négociations budgétaires, plusieurs producteurs ont partagé leurs préoccupations quant à l'impact du régime fiscal actuel sur leur position concurrentielle et leur capacité d'investissement. Ils **appellent les responsables politiques à réduire la pression fiscale et à l'aligner sur celle des pays voisins.**

"La mesure de 2015 avait deux objectifs - diminuer la consommation et augmenter les recettes - et elle ne rencontre ni l'un ni l'autre. Dans ce cas-là, il faut avoir le courage de revenir sur la mesure" explique **Patrick Prévot**, député fédéral (PS).

À travers leurs témoignages, les distilleries belges veulent présenter aux responsables politiques une image réaliste des défis auxquels la plupart des PME du secteur sont confrontées. Ils demandent aussi au gouvernement d'écarter, dans le cadre des négociations budgétaires, toute hausse de la TVA sans compensation.

« Notre distillerie existe depuis 50 ans et je suis la deuxième génération à la barre. Mais aujourd'hui, entre la lourdeur administrative et la fiscalité, il devient de plus en plus difficile de faire ce métier. Mon fils veut devenir distillateur à son tour. Je voudrais pouvoir l'encourager, mais je me demande si je peux encore lui conseiller de se lancer dans ce métier » explique **Vincent Stievenart, de la Distillerie Gervin.**

Parts de marché divisées par deux en Belgique

L'impact des achats transfrontaliers de boissons alcoolisées est particulièrement visible dans la catégorie des spiritueux. 8,7 % des achats d'alcools forts effectués par les Belges en 2025 (soit 41,3 millions d'euros sur un total d'achats de 475,4 millions d'euros) ont été réalisés dans un magasin situé à l'étranger^[3]. Aucune autre catégorie de produits du secteur de l'alimentation et des boissons n'est achetée plus souvent dans les pays voisins que les spiritueux.

« Nos citoyens continuent à consommer de l'alcool, mais ils vont l'acheter ailleurs. Augmenter les accises risque donc de produire moins de recettes et de déplacer les achats vers les pays limitrophes. Nous devons regarder de plus près ce qui se passe chez nos voisins et veiller à ce que la valeur reste en Belgique », explique **Benoît Piedboeuf**, député fédéral (MR).

Selon une analyse sectorielle^[4], depuis l'augmentation des accises en 2015, les distilleries locales ont perdu près de la moitié de leur part de marché en Belgique. Cela affecte non seulement les ventes, mais aussi la capacité d'investissement et la viabilité économique des entreprises locales.

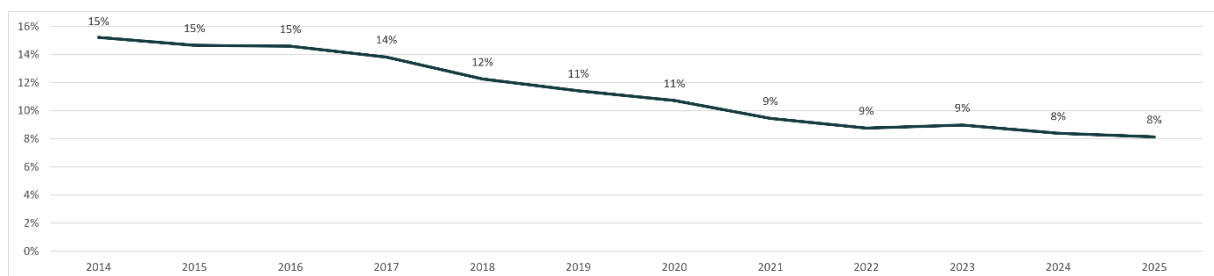


Figure1 Part en volume des spiritueux locaux en Belgique et au Luxembourg (IWSR 2025)

« Étant donné que de nombreuses PME n'exportent pas, un consommateur qui effectue ses achats à l'étranger est un consommateur perdu. Notre objectif n'est pas d'inciter le consommateur à consommer plus, mais bien de faire en sorte que les achats se fassent davantage en Belgique », explique XX.

Générer de nouveaux revenus en réduisant les accises

L'analyse sectorielle montre qu'une **réduction des droits d'accise** sur les boissons spiritueuses à leur niveau d'avant 2015 et (partiellement) sur les vins mousseux **ferait revenir en Belgique 32 % des achats** aujourd'hui effectués à l'étranger. En tenant compte des effets économiques plus larges, cela **générerait des recettes fiscales supplémentaires de 48,1 millions d'euros et un gain fiscal net de 22 millions d'euros.**

Les distilleries belges demandent au gouvernement de concrétiser dès à présent les engagements pris dans l'accord de gouvernement : réduire les taux d'accise là où l'écart de prix est le plus marqué et, en cas d'éventuelle augmentation de la TVA, prévoir une compensation fiscale adéquate.

« Nous devons être à nouveau fiers de nos produits belges et de notre savoir-faire. Il est temps d'arrêter de nous tirer des balles dans le pied et de constamment freiner l'ambition de nos producteurs », estime **Frederik De Gucht** (Anders).

Si le taux d'accise sur une bouteille de whisky était ramené à son niveau d'avant 2015, son prix passerait d'environ 16,79 à 13,80 euros. L'écart avec la France (13,14 euros) disparaîtrait ainsi pratiquement, et celui avec le Luxembourg (9,60 euros) serait réduit de moitié. **La logique financière des achats transfrontaliers s'en trouverait largement remise en cause.**

En revanche, une nouvelle augmentation de la TVA de 21 % à 22 %, sans mesures compensatoires, ne ferait que creuser davantage l'écart de prix avec les pays voisins et aggraverait le problème sous-jacent des achats transfrontaliers.

Ouvrir les yeux sur les conséquences globales de la fiscalité

Pour le secteur, les mesures fiscales doivent donc être considérées dans leur globalité, en tenant compte de leur impact sur le comportement des consommateurs, ainsi que sur le maintien de l'activité économique et des revenus en Belgique.

« *Keep Belgian Value In Belgium*¹ » : c'est ce message que les producteurs belges de spiritueux ont transmis directement rue de la Loi le 24 septembre.

A propos de Vinum Et Spiritus

Vinum Et Spiritus est la fédération sectorielle belge de l'industrie du vin et des spiritueux, qui représente plus de 70 membres. Ses membres vont des producteurs et négociants en vins et spiritueux à un ensemble diversifié de petites et moyennes entreprises et de multinationales. En tant que partenaire fiable des pouvoirs publics et centre d'expertise au service de ses membres, Vinum Et Spiritus s'engage à promouvoir une consommation responsable d'alcool ainsi qu'à renforcer et protéger le secteur belge des vins et spiritueux.

¹ *SPF finances - Recettes fiscales*

² *YouGov – Foreign Shopping by Belgian Households, Q2 2026*

³ *Yougov, Op. Cit.*

⁴ *IWSR Belgium & Luxembourg. Report 2025 - Executive Summary: Inflationary pressures and moderation continue to weigh on market.*